

DÉNONCIATION

DU SR. ANDRÉ,

PAR

LES DAMES CITOYENNES

DE LA SECTION

DE ST. MARTIN N°. 7.

LES Dames Citoyennes du Bataillon N°. 7, assemblées avec l'agrément de MM. le Maire & Officiers-Municipaux, dans la Chapelle des Pénitents Bleus de St. Martin.

Madame la Présidente a ouvert la Séance, & une Dame ayant demandé la parole, a dit :

CITOYENNES,

Les tentatives criminelles des ennemis du bien public ont dû allarmer dans un temps votre patriotisme ; mais graces à la sollicitude paternelle de notre Municipalité, à la conduite ferme & louable du Conseil-général de la Commune, aux

A

ſages Délibérations unanimes de nos Sections ; enfin à l'œil vigilant des Amis de la Conſtitution, leurs efforts ont été vains & le calme regne aujourd'hui dans notre Cité.

Le ferment ſolemnel que nous avons fait ſur l'Autel de la Patrie d'être fidèles à la Nation, à la Loi & au Roi, nous impoſe l'obligation de faire entendre encore notre voix. Eh ! quoi ! lorſque le ſieur André, implacable ennemi de notre Ville, exhale avec autant d'acharnement le poiſon de la calomnie, contre la généralité des Citoyens ; lorſqu'il ſe montre l'inſolent protecteur de ces aſſemblées ſcandaleuſes de ſéditieux ; quand il s'efforce de troubler derechef cette paix profonde que nous a procuré l'expulſion légale de l'Ex-Commandant ſon ami, devenu par ſa coupable conduite, juſtement ſuſpect aux bons Citoyens ; verrions-nous d'un œil indifférent ces manœuvres odieuſes ? Eh ! quand nous voyons nos Peres, nos Epoux, nos Freres, nos Enfans, occupés ſans relâche du ſoin de déjouer les complots multipliés des méchans, d'étouffer le germe naiſſant des maux qui nous menaçoient, de hâter la marche de notre ſalutaire révolution, ne déroberions-nous pas quelques inſtans aux occupations de nos ménages pour exprimer notre vœu, pour partager & leurs craintes & leurs triomphes ? Notre bonheur ou notre malheur, n'eſt-il pas eſſentiellement lié à leur ſort ?

Ce n'étoit pas aſſez pour le ſieur André, digne agent d'un Miniſtere deſpote qui l'avoit jetté dans nos murs en qualité de Commiſſaire du Roi, d'être venu, ſous le maſque de la popularité, ſous la feinte ſpécieuſe de médiateur envoyé par l'Auguſte Aſſemblée Nationale. Ce n'étoit pas aſſez d'avoir par une perfide complicité, favoriſé les

conſpirations des Bournissac, des Caraman, & de cette horde Ariſtocratique qui a voulu récemment ſous ſes auſpices, reprendre de nouvelles forces. Ce n'étoit pas aſſez d'avoir voulu faire de notre Cité, le réceptacle dangereux des transfuges qui cherchoient à s'abreuver du ſang du peuple Français. Ce n'étoit pas aſſez enfin qu'il eût ainſi traîtreuſement rempli ſa miſſion couronnée encore par l'inſcription civique qu'il obtînt de quelques lâches adulateurs échappés heureuſement de nos murs, il porte dans la Capitale & au milieu de nos Auguſtes Repréſentans, un cœur pêtri de fiel.

Marſeille ſoutient-elle cet amour ardent de la Liberté, cette hardieſſe admirable qui fait trembler les tyrans, cet intrépide courage dont-elle a donné le premier exemple dès le principe de la Révolution, éclate-t-elle par des actions héroïques qui étonnent l'un & l'autre hémiſphère, & que les faſtes de l'hiſtoire feront paſſer à la poſtérité en caractères ineffaçables, porte-t-elle les plus grands coups au deſpotiſme ourdiſſant ſans ceſſe de nouvelles trames ? Le perfide André, armé de tous les poignards de la calomnie, fait retentir la Tribune Françaiſe de l'atrocité de ſes impoſtures, il ne peint la généralité des Citoyens, les Sections, les Municipaux, que comme des rebelles, des prévaricateurs, des brigands; il invoque contre nous tous les foudres de la Nation, contre un peuple le plus fidèle de l'Empire, idolâtre de la Conſtitution, prêt à verſer ſon ſang pour la maintenir : Oui, cheres Citoyennes, il le verſera ce ſang, ſi les méchans veulent encore tenter d'ébranler l'édifice ſublime qui s'eſt élevé; nous encouragerons nos propres enfans, & ſacrifiant toutes les liaiſons de la nature, à l'amour de la patrie, ſemblables à cette illuſtre Lacédé-

monienne, à qui l'on vint annoncer la mort de son fils dans le combat, nous dirons sans foiblesse, *je ne l'avois engendré que pour ne pas balancer de mourir pour sa Patrie.* Ah! s'il le faut, nous mourrons nous-même pour la défense de ces décrets immortels.

Le calomniateur André pousse la noirceur encore plus loin : une bande de séditieux, de contre-révolutionnaires, assurés de son appui, osent s'élever avec un front audacieux, contre l'ouvrage du Conseil-général de la Commune & des Sections dans l'excès de leur délire : ils font passer à l'auguste Diète, les coupables productions de leur extravagance, le perfide André accueille avec complaisance les vils émissaires de ces assemblées, il dénonce, il inculpe indignement notre Cité, il cherche, mais envain, à surprendre la religion de nos sages Législateurs, & pour comble de méchanceté, non-seulement, il a l'audace d'outrager par une Lettre, notre digne Maire, & un de nos plus estimables Officiers-municipaux, mais encore de donner dans le même temps & par la voie de l'impression la publicité à ses impostures, de violer ainsi le sceau de la correspondance. Ici, fidèles Concitoyennes, je ne puis retenir les mouvemens de la plus juste indignation, & vous partagez sans doute avec moi la douleur de voir affliger le respectable Chef de notre Municipalité, qui par sa sagesse prévoyante, par ses soins infatigables, par sa fermeté inébranlable au timon de l'Administration, a acquis des droits si légitimes à notre estime & à notre amour. Mon cœur se souleve à ce trait de perfidie, & le silence sur un délit si authentique, seroit à mes yeux une lâcheté indigne des Marseillaises-Patriotes, héritieres de l'héroïsme de leurs ancêtres. Que les impulsions magnanimes du pa-

triotiſme l'emportent donc ſur la foibleſſe naturelle qu'on reproche à notre ſexe ; dénonçons avec un mâle courage, les ennemis déclarés de la Conſtitution ; qu'ils ſoient voüés à la haine publique, & que le digne protecteur de cette horde de conſpirateurs, ſoit déclaré infame calomniateur, & traître à la Patrie.

Les Dames Citoyennes de St. Martin, applaudiſſant unanimement à la motion ci-deſſus énoncée, & qui n'eſt que l'expreſſion la plus fidèle des ſentiments patriotiques dont elles ſont animées ; ont délibéré de l'adopter dans tout ſon contenu ; & d'en envoyer Extrait à la Municipalité, comme une addition des plaintes, dénonciations & accuſations du Conſeil-général de la Commune, & des Sections, contre le ſieur André, ennemi déclaré de notre Cité ; avec priere à MM. les Maire & Officiers-Municipaux, de prendre ladite Délibération en conſidération, & de la faire parvenir à l'Aſſemblée Nationale.

Et ont ſigné : Louise-Françoise Raimbaud, Préſidente. Marie-Jeanne Boude, Secrétaire.

LE PATRIOTISME

DES

DAMES CITOYENNES.

Discours prononcé à la Tribune de l'Assemblée Patriotique, par Mlle. Marie Martin le 7me. Novembre de l'an second de la Liberté.

MESSIEURS,

Nous inviter à venir dans cette respectable assemblée pour être témoins des sages délibérations que vous y prenez, c'est bien nous récompenser du zèle qui nous anime pour la patrie. C'est chez vous que nous aimons à venir puiser comme dans la source cet enthousiasme patriotique que nous inspirent vos travaux glorieux & votre inébranlable fermeté, pour le maintien des Décrets de notre auguste Assemblée Nationale. C'est dans ce temple de la Liberté que nous apprenons à sentir de plus en plus l'inappréciable bienfait de notre salutaire révolution.

Oui, MESSIEURS, c'est ici où, semblables à ces vestales de l'antique Rome, vouées à l'entretien du

feu sacré qui ne s'éteignoit qu'aux dépens de leur vie; c'est ici, dis-je, où nous venons alimenter celui qui nous embrase de l'amour du plus pur patriotisme. A l'exemple de ces vertueuses filles qui s'épuroient en s'approchant de la Déesse qu'elles servoient; nous venons, dans ce temple de la patrie, vivifier d'une flamme plus lumineuse ce feu sacré dont nous sommes embrasées pour le bonheur & la prospérité de l'Empire Français. Ah! MESSIEURS, qu'heureuses sont celles d'entre nous qui, de retour dans leurs maisons, pourront dire à leurs enfans, allez dans cette assemblée puiser la paix & l'union, la fraternité & cette mâle ardeur, qui les porte à défendre notre liberté au péril de leur vie. Heureuses sont celles qui, donnant des enfans à la patrie, & serrant dans leurs bras ces tendres fruits d'un amour conjugal, leur feront succer avec le lait, ces grands principes d'égalité, cet amour ardent pour la patrie, pour la liberté, & cet attachement inviolable à la Constitution.

Je dois vous parler aussi, MESSIEURS, de celles qni, comme moi, ne sont point encore engagées dans les liens du mariage. Ah! croyez-le, quelque brillant que fût l'établissement qui leur seroit proposé, quelque séduisante que fût la perspective d'un avenir heureux, celles qui ont juré sur l'autel de la liberté de la maintenir de tout leur pouvoir, ne donneront jamais leur main qu'à ceux dont les vertus civiques seront reconnues, & qui professeront les principes glorieux que tout bon patriote doit avoir dans son cœur. Je crois pouvoir le jurer au nom de toutes mes Compagnes; oui MESSIEURS, aucun ne doit aspirer à s'unir à nous, s'il n'est un des fermes soutiens de notre liberté naissante.

Semblables à ces femmes fortes qui ont paru quelquefois, quand les ennemis du bien public me-

381

naceront notre patrie, nous ne connoîtrons que le danger commun ; nous serons les premières à armer nos époux en présence de l'ennemi ; nous les animerons, nous les exciterons à la victoire & au triomphe par tout ce que le patriotisme pourra nous inspirer. Heureuses & mille fois heureuses, si nous les voyions retourner couverts des dépouilles des méchants, se jetter dans nos bras, & recevoir le tribut d'éloges qu'ils auront mérités : Et celles dont les époux succomberont dans le combat, regretteront moins leur perte personnelle que celle que la Patrie aura faite.

Voilà, Messieurs, les sentimens qui nous animent, & dans lesquels nous voulons vivre & mourir.

MARIE MARTIN.

A MARSEILLE, De l'Imprimerie de P. A. Favet, Imprimeur du Roi & de la Ville, rue du Pavillon.